

ASSOCIATION LOISIRS ENFANCE JEUNESSE SEYSSINS

PROJET PÉDAGOGIQUE ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDI

2025 - 2026



AUDREY GALVAING
FREDERIQUE GRANGER



LES STRUCTURES D'ACCUEIL



LES LIEUX D'ACCUEIL ET LES CONDITIONS

L'accueil de loisirs 3-11 ans est ouvert tous les mercredis de la période scolaires de 8h00 à 18h00.

Nous accueillons jusqu'à 50 enfants âgés de 3 à 5 ans.
Et 84 enfants âgés de 6 à 11 ans.

Nous dissocions les accueils, l'accueil de loisirs maternel se situe au 133 Avenue de Grenoble à Seyssins. Les enfants de CP sont accueillis dans les mêmes locaux que les maternelles avec un entrée particulière qui leur est dédiée. Et enfin les enfants entre le CE1 et la CM2 sont accueillis à la ferme Heurard et au pôle jeunesse.

La structure maternelle disposent de 9 salles d'activités, une salle de sieste, et une salle de restaurant. Ainsi qu'une cour fermée et entourée d'un parc ombragé.

L'accueil élémentaire est constitué de 3 salles au pôle jeunesse, ainsi qu'une cuisine (disponible uniquement le matin) et une grande salle polyvalente. Un espace extérieur clos est directement accessible depuis l'intérieur.

Aucune inscription n'est faite sur place, elle doit être effectuée au secrétariat de LEJS dans les délais en vigueur. Un enfant non inscrit sur les listes d'appel, peut, ne pas être accepté, si les conditions légales d'encadrement ne sont pas remplies. Les enfants peuvent être inscrits en demi-journée avec ou sans repas.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En préambule, le projet pédagogique présenté ci-dessous a été établi en cohérence avec le PEDT de la ville de Seyssins, le projet éducatif de l'association reconnue d'éducation populaire, la charte de la vie associative et la charte égalité femmes-hommes

RESPECTER LES RYTHMES INDIVIDUELS DES ENFANTS.

- En adaptant notre fonctionnement au rythme des enfants (cf. déroulement de la journée),
- En créant des espaces adaptés aux besoins de chacun,
- En permettant à chacun de ne rien faire.

ÉVEILLER L'ENFANT À LA VIE SOCIALE (COMMUNICATION AVEC SES PAIRS, AVEC LES ADULTES), À LA CITOYENNETÉ (RESPONSABILITÉS, RESPECT, RESPECT DES RÈGLES ET DEVOIRS).

- En développant l'échange et la communication en mettant en place des temps de paroles où les enfants peuvent s'exprimer librement.
- En faisant prendre consciences des différences de chacun en les faisant s'accepter.
- En élaborant avec les enfants des règles claires, compréhensibles par tous et les faire respecter.
- En donnant des responsabilités aux enfants.

DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DES ENFANTS ET LES RENDRE ACTEURS DE LEURS LOISIRS.

- En permettant aux enfants de choisir leurs activités parmi un panel proposé, et de leur permettre d'en proposer d'autres.
- En laissant faire les choses aux enfants par eux-mêmes (ex : se servir à table, préparer le matériel pour les activités, se servir en matériel...)

DÉVELOPPER LA CRÉATIVITÉ DE L'ENFANT ET SOLLICITER SON IMAGINATION.

- En proposant des activités qui s'appuient sur des thèmes périodiques variés.
- En suscitant l'imaginaire, la créativité et le plaisir de l'enfant et en soignant par conséquent la présentation des activités.
- En privilégiant la créativité et le plaisir, plutôt que le conformisme et la quête du résultat.

SENSIBILISER LES ENFANTS AU RESPECT DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT.

- En luttant contre les gaspillages (eau, électricité, papier ...)
- En privilégiant l'utilisation de matériel de récupération pour réaliser les activités manuelles.
- En proposant des activités nature (la mise en place et l'entretien d'un potager...)

RENFORCER LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES.

- En réservant un accueil particulier des parents afin de leur présenter les activités et de pouvoir répondre à leurs questions. Ce temps d'accueil sera assuré par l'équipe de direction.
- En détachant un animateur à l'accueil des enfants.
- En affichant systématiquement les informations utiles.
- En organisant des moments festifs où sont conviées les familles.





JOURNÉE TYPE :

L'ACCUEIL DU MATIN

TEMPS D'ACTIVITÉ DU MATIN

REPAS

LE TEMPS CALME

TEMPS D'ACTIVITÉ DE L'APRÈS MIDI

GOÛTER

ACCUEIL DU SOIR

Accueil du matin :

Le centre est ouvert à partir de 08h00 jusqu'à 09h00. Lorsque que le temps le permet nous proposons un accueil en extérieur dans la cour du site. Les animateurs jouent avec les enfants et proposent des activités adaptées à toutes les tranches d'âge.

Les activités du matin :

Lorsque que l'accueil prend fin, vers 9h00, les enfants sont regroupés par tranche d'âge et repartis par activité.

Un programme est établi avec les animateurs en début de chaque période en fonction du thème posé (une période : entre deux phases de vacances scolaire).

Nous pouvons noter depuis quelques années, la présence de l'ETAPS de la ville qui propose des activités sportives tous les matins à un groupe d'enfants, accompagné par un ou deux animateurs.

L'activité est proposée par tranche d'âge, et cela change à chaque période.

Pour les plus grands nous les laissons choisir s'ils souhaitent participer à l'activité sportive. L'activité va être suivie toute la matinée 9h00 à 11h30. Les enfants ont la possibilité de ne pas refaire l'activité la semaine suivante. Pour les plus petits nous leur proposons presque systématiquement l'activité sauf cas particulier. L'activité ne va pas excéder une heure, nous faisons des petits groupes qui s'enchaînent toute la matinée.

Repas :

Le repas est pris dans une seule salle pour les deux groupes, les petits sont repartis sur des tables adaptées à leurs tailles. Le début du repas est à 11h30 pour les petits et 12h00 pour les plus grands. Nous laissons les enfants prendre le temps de manger, environ 1h30 de temps de repas. C'est un temps de loisirs.

Les animateurs mangent avec les enfants, c'est un moment convivial, calme et détendu (la présence des animateurs au moment des repas est une obligation professionnelle).

Les animateurs incitent les enfants à goûter à tout (pour l'équilibre alimentaire, et l'éducation aux goûts) sans toutefois les obliger.

Les enfants sont invités à se servir seul.

Les enfants sont mis à contribution pour débarrasser les tables.

Les plus âgés sont sensibilisés à l'aide qu'ils peuvent apporter aux plus jeunes.

Les temps calmes :

- **Groupe 3/5 ans**

Il débute après le repas, les plus petits et les moyens regagnent la salle de sieste alors que les plus grands s'installent dans une autre salle pour un temps calme où des activités appropriées sont proposées : coin lecture, histoires racontées, coloriages, jeux de société...

Tous ont le choix de s'allonger selon leur degré de fatigue, la sieste n'est pas obligatoire (nous suivons les recommandations des parents).

Le levé est échelonné, les enfants se réveillent par eux-même, et ne s'étend pas au-delà de 16h.

- **Groupe 6/11 ans**

Il débute après le repas, les animateurs doivent proposer des activités calmes aux enfants, afin qu'ils puissent souffler, et digérer dans de bonnes conditions.

C'est un temps qui doit rester ludique, ne devant pas être ressenti par les enfants comme une contrainte. Il ne doit pas dépasser 45 minutes. Quand la météo le permet, il est possible que celui-ci soit proposé à l'extérieur.

Le temps d'activité de l'après midi :

Pour les 5 ans comme chez les 6-11 ans, le temps d'activité débute vers 14h00, et à la fin de la sieste pour les 3-4ans. Un programme est établi avec les animateurs, une réunion est organisée toute les deux semaines.

Le goûter :

Le goûter est un moment important dans la journée, c'est un moment convivial, propice au dialogue avec les enfants. Si le temps le permet les enfants goûtent ensemble dehors, sinon c'est dans deux salles distinctes. Le goûter ne doit pas remplacer, ni interférer avec les repas.

L'accueil du soir :

Ce temps d'accueil se déroule de 17h à 18h, de la même façon que celui du matin.

LES SORTIES - LE WEEK END

Depuis l'année 2022 nous proposons aux enfants de mettre en place des projets avec des finalités pédagogiques ou de loisirs.

Nous avons déjà réaliser plusieurs projets :

- Pour les enfants de 3/5 ans
 - Nous avons proposé entre avril et juin 2022 un cycle autour des prédateurs. Ayant pour finalité la visite du musée d'histoire naturelle de Grenoble, ainsi que le domaine des fauves.
 - Fin 2023 un travail sur les reptiles ayant pour finalité la visite de la ferme aux crocodiles à Pierrelatte.
- Pour le groupe 6/11 ans
 - Travail sur les volcan ayant pour finalité 1 Week-end en Auvergne pour visiter le parc Vulcania (voir annexe séjour projet volcan) en juin 2022
 - Un travail sur le personnage de Walt Disney ayant pour finalité une journée au parc Disneyland en janvier 2023
 - En 2023 nous proposons des animations autour de la préhistoire ayant pour finalité un week-end en Ardèche pour découvrir la grotte Chauvet et faire la descente de l'Ardèche en canoë.
 - Un travail sur les Lego et les Romains fin 2023, début 2024 ayant pour finalité la visite du musée Lugdunum à Lyon et une exposition Lego.
 - Un travail sur les COMICS, la BD américaine et ses supers héros avec une visite au Parc Disney Studio courant janvier 2025
 - Un travail sur la BD avec un week-end à Avignon et la parc Spirou au mois de mai/juin 2025

NOS PROJETS A VENIR :

- Groupe 6/12 ans L'antiquité :
 - Visite des musées de Vienne et le MALP à Charavine
 - Un grand week end à Rome => 14 au 17 mai 2026
 - ou un week end à Orange/Arles fin mai
 - Un week end à Disneyland ou une journée à Disneyland en janvier



TRAITEMENT MÉDICAUX COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES L'ACCUEIL D'ENFANTS MALADE, PORTEURS DE HANDICAPS OU À BESOIN PARTICULIERS TRANSPORTS

Traitements médicaux :

Si l'enfant suit un traitement médical, il faut que les parents le signalent à l'arrivée de l'enfant et fournissent les médicaments, accompagnés d'une ordonnance et d'une autorisation d'administrer les soins.

Les médicaments, l'ordonnance et l'autorisation d'administrer les soins devront être remis à l'équipe de direction et d'animation.

si l'enfant ne se sent pas bien durant la journée nous contactons la famille.

Communication avec les familles :

L'accent est mis sur la communication avec les parents, par la diffusion d'information au sujet de nos activités tout au long de l'année. Par une grande disponibilité de l'équipe pendant les temps d'accueil.

L'accueil d'enfants malade, porteur de Handicap ou à besoins particuliers :

Étant une commune avec des classes ULIS, nous sommes sur les accueils de loisirs amenés à accueillir des enfants porteurs de handicap ou ayant des besoins particuliers.

Dans le cas où un enfant doit être accueilli, une rencontre avec la famille est organisée afin de prendre connaissance des besoins de ce dernier et de définir, avec la famille, les meilleures conditions d'accueil de cet enfant.

L'équipe d'animation adapte alors ses activités en fonction des capacités de l'enfant afin qu'il soit pleinement intégré au groupe et ne soit pas mis en difficulté.

Transports :

Nous sommes amenés à sortir régulièrement du centre afin de nous rendre sur les lieux d'activités.

Nous utilisons en priorité les transports en commun pour des questions de tarif et de sécurité.

Si les transports en commun ne desservent pas le lieu d'activité, nous utilisons notre flotte de minibus.

Dans ce cas l'animateur transportant les enfants est détenteur du permis B et a déjà plus d'un an de permis.

Les enfants de moins de 10 ans et ayant une petite morphologie doivent obligatoirement avoir un rehausseur.

Nous faisons en sorte que les trajets aller-retour n'excèdent pas 2h00 de transport (1h aller / 1h retour).



L'ÉQUIPE D'ANIMATION



COMPOSITION ET RÔLE DES L'ÉQUIPES

Une équipe de direction, composée d'une directrice titulaire d'un DUT Carrières Sociales assumant aussi le rôle d'assistante sanitaire (titulaire du PSC1).
Et d'une directrice adjointe titulaire du BPJEPS-LTP.

Une équipe d'animation, avec des animateurs détenteurs du BAFA, ou en cours de formation. Leur nombre est adapté aux effectifs, soit 1 pour 10 pour les 3/5 ans et 1 pour 14 pour les 6/11 ans.
Nous avons donc une équipe composée de 1 directrice adjointe et 4 animateurs chez les 3/5 ans et 7 animateurs pour le groupe des 6/11 ans.

Dans le cadre du plan mercredi et pour répondre au besoin de créer du lien dans les différents temps périscolaires (mercredi inclus), les animateurs intervenants les mercredis travaillent aussi lors du temps périscolaire matin, midi et soir sur les écoles.

Leur rôle est :

- Animer les différents temps de la journée.
- Respecter et faire respecter les règles élémentaires d'hygiène. Préparer les activités.
- Ranger le matériel utilisé.
- Veiller à la santé des enfants, assurer leur sécurité, tant sur le plan physique que sur le plan affectif.
- Faire appliquer les règles de vie.
- Faire respecter les locaux et le matériel.
- Mettre en œuvre le projet pédagogique et le projet d'animation défini en équipe

COMPORTEMENT DE L'ÉQUIPE

Chaque membre de l'équipe devra :

- Montrer du respect aux enfants, à leurs familles et au reste de l'équipe.
- Garder à l'esprit qu'il est la référence des enfants et avoir de ce fait un comportement irréprochable.
- Communiquer (avec les enfants, les parents, les autres membres de l'équipe).
- Prendre des initiatives et participer activement aux temps de préparations (réunions, préparation des grands jeux ...)
- Être cohérent, c'est-à-dire appliquer à soit même les règles imposées aux enfants.
- Être motivé, dynamique et souriant.

Comportement inapproprié ou inacceptable

- Interdiction de fumer dans les locaux, et en présence des enfants.
- Interdiction d'utiliser son téléphone mobile, en présence des enfants et pour un usage personnel, sauf si demande d'autorisation préalable auprès de la direction et/ou en cas de force majeur.
- Toute absence non justifiée ou non autorisée ainsi que les retards systématiques
- Aucuns propos racistes, sexistes, ainsi qu'une quelconque opinion politique, religieuse ou bien idéologique, ne seront tolérés.
- Le vol est inacceptable et sera sanctionné

L'ORGANISATION

Les réunions :

Nous nous retrouvons 1 mercredis sur deux (environ) pour une réunion ou nous programmons deux mercredis.

De plus nous nous retrouvons tous les mercredis soir et prenons quelques minutes pour de manière informelle discuter des ressentis de la journée et faire un point sur le mercredi suivant.

La formation des animateurs :

Le directeur doit être présent sur le terrain afin d'accompagner plus particulièrement les animateurs stagiaires afin d'assurer la validation de leur stage. Les critères d'évaluation sont communiqués aux stagiaires et autres animateurs en début de stage, un point est fait avec les stagiaires en milieu de période (mise en situation...).

LES ACTIONS EN LIEN

Pour que les projets d'animations qui sont proposés au sein de l'accueil de loisirs puissent toucher un maximum d'enfants et qu'il n'y ai pas de problématique financière.

Nous organisons plusieurs événements pour les financer en partie.

En 2025 - 2026, nous organisons plusieurs actions pour financer une partie des projets :

- Le 5 décembre 2026 => **Un marché de Noël au sein d'une soirée famille** pour aider à financer la sortie Disneyland Paris
- Le 14 décembre 2025 => **Marché de Noël** de la commune pour financer la sortie Le grand week end à Rome
- En mars 2026 => **Loto** pour aider à financer le grand week end à Rome et une sortie maternelle.

Pour chaque manifestation nous proposons aux enfants d'aider soit en amont, soit lors de l'événement. Ce doit être un investissement volontaire de leur part. Ce qui permet à l'enfant de se sentir investi et acteur du projet.

